



INITIATIVEFILM

33^e FIFF
NAMUR

FESTIVAL INTERNATIONAL
DU FILM FRANCOPHONE DE NAMUR

Le FIFF et Initiative Film présentent

Le 14^{ème}



DU CO-DÉVELOPPEMENT À LA CO-PRODUCTION

du 28 septembre au 1^{er} octobre 2018

APPEL À CANDIDATURES



AVEC LE SOUTIEN D'AFRICALIA, DE TV5 MONDE ET D'UNIFRANCE.

INTRODUCTION

Le **14^{ème} Forum Francophone de Namur** rouvrira ses portes lors de la 33^{ème} édition du FIFF (28 septembre au 5 octobre 2018) selon une nouvelle formule repensée en fonction des besoins de l'industrie. **L'objectif est de favoriser le co-développement d'un projet dès sa genèse en s'adaptant aux règles en matière de co-production** et ce, sans impacter négativement l'artistique. A l'étape de développement, le 14^{ème} Forum favorisera un dialogue entre les co-producteurs leur permettant de mieux anticiper les calendriers et les enjeux de chacun.

Sur **4 jours, le Forum de Namur** permettra à des porteurs de projets de longs métrages de fiction en développement, de bénéficier d'expertises afin d'évaluer et de renforcer la qualité et la faisabilité de leur projet.

Dans le cadre de cet atelier, les projets participants seront analysés selon **4 domaines d'expertises: le développement, la production, le scénario et la vente** (marketing/distribution). La sélection des 6 projets de longs métrages de fiction se fera en collaboration avec Initiative Film, Ouaga Film Lab et le FIFF. A Namur, le binôme producteur et auteur-réalisateur présenteront leur projet. A Namur, des rencontres individuelles et plénières se tiendront entre le binôme producteur/auteur-réalisateur et les experts.

Le Forum s'inscrit, en outre, dans la démarche du **nouveau Fonds soutenu par le CNC et la FWB**, afin de mettre en lumière les projets d'Afrique subsaharienne et de soutenir les professionnels et leurs infrastructures cinéma.

1. PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Antichambre de la coproduction, l'expertise, proposée au sein de ce Forum « nouvelle version », est axée sur le co développement et favorisera davantage la concrétisation des projets participants.

Dans le cadre de cet atelier, ces projets de longs métrages de fiction se verront offrir **un accompagnement créatif et productionnel** afin de faire le point sur leur avancement à des stades divers et souvent décisifs pour leur orientation.

Le Forum reste un **acteur important de mise en réseau**. Il entend ainsi œuvrer comme une plateforme permettant à des producteurs d'horizons éloignés, y compris à des professionnels de la même région, de se rencontrer, de mesurer leur complémentarité pouvant les conduire à la co-production et de mettre sur pied des projets communs.

2. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES PARTICIPANTS ET DES PROJETS

Les participants et projets devront répondre aux conditions suivantes :

- Etre obligatoirement représentés par leur producteur et auteur. Leur présence conjointe à Namur est obligatoire du 28 septembre au 1er octobre inclus ;
- Les producteurs et auteurs seront ressortissants de l'Espace francophone ;
- Ils présenteront un projet de FICTION LONG METRAGE

Le dossier de candidature devra contenir :

- Fiche d'inscription complétée ;
- Un traitement, de 20 à 30 pages, rédigé en français (qu'il existe ou non une version de script) en précisant à quel stade d'écriture vous en êtes.
- Une note d'intention, très détaillée, de l'auteur/réalisateur et du producteur sur le co-développement envisagé - 2 pages maximum.
- Note détaillée sur la stratégie de développement
- Un mood board / mood book si déjà disponible
- Lien(s) vers le travail précédent du réalisateur/trice
- Filmographie de la société de production ;
- Le budget et le plan de financement du développement ;
- Les CV des parties déjà impliquées dans le développement.

Seuls les dossiers de candidature complets, c'est-à-dire comportant tous les documents mentionnés dans la fiche d'inscription et toutes les annexes, en français, seront pris en considération.

Tous les documents composant le dossier de candidature resteront confidentiels et ne seront communiqués qu'au comité de sélection et aux experts en cas de sélection.

Tous les participants sélectionnés s'engagent à lire les projets des autres candidats afin de prendre part activement aux séances plénières de l'atelier.

Les dépenses relatives aux repas et à l'hébergement des producteurs et auteurs dont le projet est sélectionné sont couvertes par l'atelier. **Les frais de voyage sont à charge du producteur et de l'auteur.**

3. SÉLECTION DES PROJETS

Les dossiers de candidature doivent nous être adressés le **06 juillet 2018**, au plus tard, par courriel à rencontres@fiff.be.

La fiche d'inscription est à télécharger sur le site du festival www.fiff.be

Nous attirons votre attention : tous les documents composant le dossier doivent être en français.

Tous les dossiers seront examinés par le FIFF. Les partenaires (SODEC, FOCAL, CNC, Film Fund Luxembourg, Téléfilm Canada et FWB) assureront un rôle de relais et de conseil lors de la sélection des projets.

Chaque candidat retenu sera personnellement informé du résultat. Les dossiers sélectionnés seront envoyés aux experts fin août, date à laquelle sera officiellement communiquée la sélection.

Les sélectionnés devront également fournir :

Une copie du contrat d'acquisition ou d'option des droits auprès de(s) l'auteur(s). S'il s'agit d'une adaptation, joindre également copie du contrat d'acquisition des droits de l'œuvre ou de l'option.

Note de l'auteur et du producteur précisant leurs attentes vis-à-vis des expertises en matière de développement, de production, de scénario, de vente, Cette note permettra aux experts de préparer au mieux les rendez-vous

Aucune nouvelle version du traitement ne sera acceptée **au-delà du 31 août**. A partir de cette date, et jusqu'au 15 septembre, **seule sera acceptée une note de l'auteur expliquant les éventuelles mises à jour.**